



Demande pour un reçu pour fins d'impôt

Les services de prématernelle La Soleillerie et La Bambinerie sont admissibles pour les reçus pour fins d'impôt. Pour confirmer l'inscription de votre enfant, vous devez remplir ce formulaire et apporter ce document avec votre chèque. Ces informations seront traitées confidentiellement.

Date : _____

Le nom de l'enfant :

Reçu pour quel programme :

- La Bambinerie - "Let's Talk Toddlers!" (printemps 2025)
- La Bambinerie (automne et hiver 2025-2026)
- La Bambinerie (automne seulement 2025)
- La Bambinerie (hiver seulement 2026)
- La Bambinerie - "Let's Talk Toddlers!"(automne et hiver 2025-2026)
- La Bambinerie - "Let's Talk Toddlers!" (automne seulement 2025)
- La Bambinerie - "Let's Talk Toddlers!" (hiver seulement 2026)
- Programme préscolaire (4 matins)
- Programme préscolaire + dîner (4 matins)
- Après-midi enjoués (4 après-midis)

Le nom de la personne qui paie les frais :

Le numéro d'assurance sociale de cette personne (obligatoire pour avoir un reçu) :

L'adresse complète de la personne qui paie les frais :

Merci!